



ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCEE MONGE (2026/2027)

ACTIVITES	PROFESSEURS	HORAIRES	
ESCALADE	L.LAILLY F. BACQUET L. DUFOUR	MERCREDI 13h00/15h30 JEUDI 18H/19H30	Voie / Bloc / Falaise
BASKET-BALL	S. FAURE-BRAC S. AVOGADRO	MERCREDI 14h00/16h00	Loisir / Championnat
FUTSAL + foot a 7 G FUTSAL FEMININ	J.MONTCHAMP	MERCREDI 13h00/14h00 (Filles) MERCREDI 14h00/ 16h00 (Garçons)	Loisir / Championnat
RUGBY Excellence F/G	O.HERNANDEZ V. JOURDAN L. DUFOUR	MERCREDI 13H30/15h00 (garçons) 14h30/16h00 (filles)	Championnat
CHALLENGE PLEINE NATURE	X.ANDRIEUX	MERCREDI 13H15/16H00	VTT. SKI DE FOND. TRAIL.COURSE ORIENTATION.
MUSCULATION	S. AVOGADRO	JEUDI 12h30 13h30	Loisir
RENFO MUSCU YOGA FILLES	F. BACQUET	12h30 13h30 (lundi, jeudi ou vendredi selon sondage)	Loisir
BADMINTON	V.JOURDAN	MERCREDI 12h30-14h00	Loisir/Championnat
VOLLEY BALL	P.MICHEL	MARDI 17H45/19H30	Loisir/Championnat
BEACH VOLLEY	P.MICHEL	MERCREDI 13H30/15H30	Loisir/Championnat
COMBAT	S.FAURE-BRAC	MERCREDI 13H00/14h00	Loisir/Championnat
HANDBALL	X.ANDRIEUX	MARDI 18H-19H30 Occasionnellement selon compétition	Championnat



Je soussigné(e).....père, mère ou représentant légal (1)

Adresse :

N° de téléphone :

Adresse mail :

- autorise :

NOM : Prénom : Classe :

Né(e) le : Sexe : F / G (1)

N° de téléphone portable :

à participer aux activités de l'association sportive du lycée Monge de Chambéry Savoie

- J'autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité. (2)
 - J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS (consultable sur le lien : <https://www.unss73.org/documents-utiles/maif-assurances/>)
 - Dans le cadre des activités proposées directement ou indirectement par l'Union nationale du Sport Scolaire (UNSS), l'association peut éaliser des clichés fixes ou animés de l'enfant licencié. A cet effet, l'adhésion à l'UNSS vaut acceptation de (a) la prise d'images fixes ou animées, le cas échéant en fixant d'autres éléments de la personnalité du licencié, (b) la fixation de l'image et des éléments de la personnalité du licencié sur tout support connu ou inconnu à ce jour et permettant l'exploitation desdites images, et (c) la reproduction, la représentation, l'exploitation voire la modification, directement ou indirectement de l'image et des éléments de personnalité du licencié dans le cadre des opérations de communication interne ou externe, institutionnelle ou promotionnelle sous tout format et sur tout support directement ou indirectement. L'UNSS conservera l'anonymat du licencié. La présente autorisation est consentie à titre gracieux, pour le monde entier et pour une durée de 10 ans à compter de la prise de licence.
 - Aux fins de gestion de la pratique sportive et des compétitions organisées directement ou indirectement par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), nous sommes amenés à solliciter des données personnelles concernant votre enfant licencié à l'UNSS pour la durée de validité de ladite licence. L'adhésion à l'UNSS vaut autorisation pour l'association UNSS de collecter, d'enregistrer et de stocker les données nécessaires. Outre les services internes de l'UNSS, les destinataires de ces données sont, à ce jour, les fédérations françaises délégataires du sport concerné par la pratique sportive du licencié, ainsi que les sous-traitants de l'UNSS tels que ses assureurs ou l'hébergeur des données de l'UNSS. Ces informations sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiquées qu'à ces destinataires. En tant que responsable légal du mineur licencié, vous bénéficiez notamment d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en adressant directement une demande au responsable de ces traitements Madame Marie-Céline Courtet à l'adresse daf@unss.org. La politique générale de protection des données est consultable sur le site internet de l'UNSS ainsi que sur son extranet OPUSS, ou par courrier postal à l'adresse suivante : 3 place de Fontenoy TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07. La politique générale de protection des données est consultable sur le site internet de l'UNSS ainsi que sur son extranet OPUSS.
 - Aucun remboursement de cotisation ne sera réalisé en cours d'année scolaire
- (1) rayer la mention inutile - (2) rayer en cas de refus d'autorisation

Fait à :, le

Signature de l'élève :

Signature :



Activité choisie:

Pour s'inscrire à l'Association sportive :

- 35 € par chèque à l'ordre de « AS du Lycée Monge » Avec le nouveau tee-shirt de l'AS
- Ou 27 € sans le tee-shirt de l'A.S
- Règlement en ligne sur <https://www.payasso.fr/as-monge/cotisation> ou QR code ci-dessus